

Annexe I du règlement

**Modèle d'attestation de
prise en compte des aléas technologiques
pour des projets situés dans le zonage du**

**PLAN de PREVENTION des
RISQUES TECHNOLOGIQUES autour des
installations du parc B de stockage de
liquides inflammables de la société
française Donges-Metz (SFDM)**

**sur la commune de
LIMEY-REMENAUVILLE**

Arrêté d'approbation du

Version définitive du 13 novembre 2014

ATTESTATION

Je soussigné : 1
En ma qualité de Maître d'ouvrage – Maître d'œuvre – Expert 2
pour le projet présenté sous le dossier n° 3
sur le territoire de 4
présenté par 5

ATTESTE

1. Avoir pris connaissance :

- du Plan de Prévention des Risques Technologique (PPRT) autour des installations du parc B de stockage de liquides inflammables de la société française Donges-Metz (SFDM) sur la commune de LIMEY-REMENAUVILLE et avoir constaté que le projet de construction se situe :

- en zone « R » du PPRT ²
- en zone « r » du PPRT ²

2. Avoir évalué par une **étude préalable** l'impact sur le projet :

- d'un effet thermique dont les conséquences sur la vie humaine sont jugées très graves²
- d'un effet thermique dont les conséquences sur la vie sont jugées significatives à graves²

3. Avoir mis en œuvre des techniques permettant de garantir la sécurité des occupants et des usagers des bâtiments face aux effets thermiques définis aux articles «dispositions constructives» de la zone « R » dans le règlement. ²

4. Avoir mis en œuvre des techniques permettant de garantir la sécurité des occupants et des usagers des bâtiments face aux effets thermiques définis aux articles «dispositions constructives» de la zone « r » dans le règlement. ²

Fait à
le
Signature

NOM, Prénom du responsable technique du projet ¹

Rayer les mentions inutiles le cas échéant ²

N° du dossier de demande d'autorisation d'urbanisme et/ou référence cadastrale ³

Nom de la commune où se situera le projet ⁴

Nom, Prénom ou raison sociale du pétitionnaire ⁵